



Somme minimum a verser a un huissier

Par **papou27**, le **21/02/2010** à **12:34**

Bonjour,

divorcé depuis 2006 j'avais un bien immobilier que j'ai fait vendre par un notaire et je lui avez demandé de payer toutes les dettes de mon ex epouse ainsi que tous les impayés.... or maintenant on me demande de payer les cantines de 2001 et 2003 de mon fils qui etait scolarisé à cette epoque et que bien entendu mon ex epouse n' a pas réglée..

mes questions sont les suivantes:

pourquoi avoir attendu si longtemps

on me reclame 750€ et j'ai dit que je reglerez 50€ et la secretaire m'a traité plus bas que terre car je gagne 2000 € a savoir que mon loyer s eleve a 820 € et a cela s'ajoute les frais d'essence de nourriture d'assurance d'electricité et d'habillement

merci